

quoi, nonobstant l'abrogation ultérieure de ce traité, par le gouvernement de Washington, celui du Canada a cru servir les véritables intérêts du pays, en restant fidèle à cette politique libérale.

Si dans les circonstances exceptionnelles où il se trouvait placé, à la suite d'une terrible guerre civile, le gouvernement américain a cru devoir élever, dans une proportion quelque peu exorbitante, le taux de ses impôts à l'entrée dans ses ports des produits étrangers, la désastreuse prostration commerciale et industrielle qui en a été la conséquence fatale, en jetant la perturbation dans les fortunes, semble avoir aussi profondément bouleversé les esprits, et devoir promettre une réaction puissante dans les idées et les notions économiques de cette grande nation. En effet, les professions de foi des partis politiques engagés dans les dernières luttes électorales indiquent, de la part de ce peuple, un retour à des principes économiques, qui, ayant d'abord été longtemps en honneur dans cette contrée, contribuèrent, dans une large mesure, à sa merveilleuse prospérité.

Quoi qu'il en soit, les négociations qui se poursuivent en vue de relations plus cordiales entre les deux peuples, ne manqueront pas de donner occasion au règlement définitif de la question des pêcheries résultant du traité de Washington. Cette année encore, Son Excellence nous exprime le regret de n'avoir à nous annoncer aucun progrès vers la solution de cette question; mais la Chambre sait déjà que ces retards ne sont pas attribuables au gouvernement du Canada, et remontent, au contraire, à celui des Etats-Unis.

Il est regrettable, sans doute, que la grande république ait laissé percer jusqu'ici autant d'indifférence, en ce qui regarde le règlement de cette importante question. Mais faisons taire toute récrimination, quand nous sommes peut-être sur le point d'obtenir pleine satisfaction, grâce aux négociations entamées, et qui réussiraient si bien à cimenter les rapports bienveillants qui doivent exister entre deux pays limitrophes, pour le bonheur commun de leurs habitants.

Son Excellence veut bien terminer en exprimant sa confiance dans la prudence de la Chambre, dans son dévouement

à la prospérité du pays, et à l'unité du peuple.

Cette Chambre ne saurait mieux faire écho à cet hommage rendu au pays, dans la personne de ses représentants, qu'en disant à Son Excellence que sous ses heureux auspices, et avec l'habile assistance de ceux qui ont l'honneur d'être ses aviseurs, il serait difficile pour cette Chambre de ne point concourir à la prospérité de notre jeune pays, et à l'harmonie des divers éléments qui sont destinés à en faire un grand peuple.

Il ne me reste plus, M. l'Orateur, qu'à remercier la Chambre de sa bienveillante attention, et à seconder la motion de l'honorable député de Wellington Sud.

Sir JOHN A. MACDONALD—Je ne sache pas, M. l'Orateur, que l'Opposition ait l'intention de proposer un amendement à l'adresse, pourvu que mon honorable ami le chef du ministère modifie dans le sens que je vais indiquer tout à l'heure, un paragraphe dont la rédaction, s'il était adopté, lierait la Chambre: je veux parler du paragraphe qui a trait à l'achèvement des travaux sur les canaux du St. Laurent.

L'honorable député de Wellington-Sud, que je suis heureux de voir dans cette enceinte, bien que je préférerais le voir siéger à gauche, a demandé à la Chambre de lui accorder l'indulgence qu'on ne saurait refuser aux nouveaux députés. A tout événement il aurait sans doute reçu cette indulgence, mais il n'avait certes pas lieu de la solliciter. Je félicite la Chambre, et surtout le parti ministériel, d'avoir fait une aussi bonne acquisition.

Mon honorable ami a entrepris de démontrer à la Chambre, et par la voie de celle-ci à tout le pays, la haute importance du discours du Trône, et il y a été fort bien soutenu dans sa tentative par l'éloquence exercée de l'honorable député d'Iberville. Mais, quel qu'habileté que ces messieurs aient montré comme orateurs ils n'ont pu cacher la pauvreté du programme qui a été placé devant nous. Toutefois, comme nous approchons du Carême, nous devons nous attendre à un menu en maigre, et nous l'avons. Assurément l'Adresse a toute la longueur ordinaire, peut-être même est-elle plus longue que d'habi-